

OUTREMONT (*Charles-Jean*, dit *John*, comte d'), Grand maréchal de la Cour (Bruxelles, 2.5.1848 — Bruxelles, 23.12.1917). Époux de Victorienne-Ghislaine-Françoise-Renée, comtesse de Mérode.

Cadet de la branche cadette d'une famille dont les titres remontent au Saint-Empire, John d'Oultremont, entré à l'École militaire en 1865, en sortait sous-lieutenant en 1867. Il quitta l'armée en 1889, capitaine-commandant de cavalerie depuis 1885. Mais, entré à la Cour en qualité d'officier d'ordonnance du Roi, il y demeura, exemplairement fidèle, jusqu'à la mort de son auguste maître, successivement adjudant du Palais, maréchal de la Cour, puis, à la mort du Comte van der Straten-Ponthoz que le Souverain avait retenu des dignitaires de la Cour du premier de nos Rois, grand maréchal de la Cour. Il venait d'épouser (30 juillet 1881) une comtesse de Mérode, de mère née Rocheschouart-Mortemart, et, à cette occasion, le Roi avait tenu à meubler son hôtel.

Peu de membres des maisons civiles et militaires de Léopold II furent admis à une aussi familière et souriante collaboration avec lui que le grand maréchal comte John d'Oultremont. Le Roi l'appela par son prénom anglais qui n'était qu'un surnom, le tutoyait le plus souvent, et l'on a rappelé qu'à de fréquentes reprises, sorti, à l'insu de tous, des jardins du Palais et traversant dans l'obscurité l'étroite rue Bréderode où son administration congolaise avait son siège, le Roi se rendait dans le vieil hôtel de son cher et fidèle serviteur pour de secrètes et efficaces conférences avec lui. Et l'un des membres du Cabinet du Roi qui furent les témoins de l'amitié paternelle du Souverain pour le grand maréchal, atteste que celui-ci fut un des collaborateurs efficaces du grand Roi.

Il n'est pas étonnant qu'à de nombreuses reprises cette collaboration avec le fondateur de l'État Indépendant du Congo ait porté sur ces accomplissements africains qui furent le beau souci du prince. Il nous appartient de relever ici les diverses circonstances où le grand maréchal eut un rôle à jouer dans le drame où s'était engagé le Souverain ou dans les comédies qui en amollissaient par moments la rigueur.

C'est à ce « cher enfant » de John qu'à son petit lever, un beau matin de 1882, le grand animateur de l'Association internationale africaine, mis en demeure par Gordon de le couvrir éventuellement d'un pavillon reconnu par les Puissances, fit savoir qu'il venait, au cours d'une insomnie ou d'un rêve éveillé, de découvrir le motif central de son drapeau. Il aurait son étoile pour lui, assurait-il. Ses vues étaient action. C'est un drapeau d'azur étoilé d'or en son mitan que les Puissances reconnurent en 1884.

Mais c'est aussi à John qu'est confiée la tâche d'aller bien vite à Londres pour y intéresser quelques gros financiers, les uns anglais d'autres américains, à un emprunt qui doit permettre d'entreprendre le chemin de fer sans lequel, à en croire Stanley, le bassin du Congo ne vaut pas un *farthing*. Dans une lettre à Beernaert, le Souverain constate que c'est vraiment le comte d'Oultremont qui a conduit les négociations et recueilli les souscriptions et approuvé l'entrée de ce bon dignitaire de sa Maison dans le Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer du Congo (cf. Cornet, *La Bataille du Rail*, 159). Effectivement, le comte fera partie du Conseil d'administration de la C. C. F. C. et de celui de la société-sœur qu'est la S. A. B. pour le Commerce du Haut-Congo, jusqu'en juin 1904, date à laquelle, comme aussi Goffinet, il renoncera à ces mandats à raison d'un procès intenté à l'É. I. C.

Le 19 juillet 1890, c'est le grand maréchal comte John d'Oultremont qui accueillit, à sa descente du train de Paris à la gare de Bruxelles-midi, l'illustre découvreur du Bassin du Congo que le capitaine Reyntjens, de la maison militaire du Roi, et le lieutenant Liebrechts

avaient été chercher à la frontière, avec Buls et les échevins de la capitale. On a écrit que Stanley, que Paris avait reçu froidement, en se voyant rendre les honneurs par la garde civique bruxelloise, n'en pouvait croire ses yeux. Le grand maréchal, poursuit à ce sujet un historien des mieux documenté mais que son comportement sous l'occupation allemande du Pays en 1940-1944 a condamné au silence, pria l'explorateur de monter dans une voiture des équipages du Roi, qui le conduisit directement au Palais où les appartements dits « impériaux » lui avaient été préparés par ordre de Sa Majesté.

Comme il s'était intéressé à l'aménagement économique du Bas-Congo, le grand maréchal de la Cour s'était aussi intéressé à l'aménagement économique du Katanga. Il avait été partie, le 12 mars 1891, à la convention signée par les représentants de l'É. I. C. et quelques souscripteurs relevant du secteur privé, convention qui conférerait l'être de droit à la C^{ie} du Katanga. Il était appelé, le 15 avril suivant, aux fonctions d'administrateur de la nouvelle société. Et quand, en 1893, les milieux coloniaux belges se préoccupèrent, pour répondre à un vœu du Roi, de ménager aux explorateurs du Katanga une réception dont il a été fort bien dit qu'elle serait en quelque sorte une première semaine coloniale dans le Pays, le comte John d'Oultremont figura tout naturellement parmi les membres de la commission constituée par Thys à cette fin, sous le patronage du bourgmestre de Bruxelles Charles Buls et des bourgmestres des huit autres chefs-lieux de province du Pays. On sait que le retour de la Mission Bia coïncida avec les émeutes boraines d'avril 1893. Les fêtes projetées eurent néanmoins lieu.

En 1900 déjà, le Roi fit donation de biens considérables sis les uns à Laeken, à Tervuren et à Forest, les autres à Ostende, à Ardenne ou ailleurs, au Pays qu'il voulait servir jusqu'outre tombe. Il conçut pour l'administration de cette donation des aménagements d'une juridicité un peu inattendue et qui ne furent légalement consacrés que le 31 décembre 1903. Le grand maréchal de la Cour fut porté en tête de la liste des cinq membres du Comité d'Administration de la Donation royale.

Mais, si ample et si riche en approfondissements possibles que fût l'entreprise congolaise du Roi, elle ne pouvait suffire à peupler le destin dont il avait rêvé, dès le temps de sa jeunesse, pour un peuple à l'étroit dans ses strictes frontières. Aussi fermement convaincu que l'avait été avant lui son père, de la nécessité d'une expansion hors frontières de notre économie, résigné, après Fachoda, à ne point annexer le bassin du Haut Nil, il résolut d'amener le capitalisme belge à s'installer résolument à l'Étranger. Dans cette nouvelle entreprise où la connaissance des hommes et le sens des nuances étaient particulièrement nécessaires, le grand maréchal de la Cour était des mieux à même d'aider le Souverain. Non point par sa naissance. L'ancienne noblesse belge n'a rien ou presque rien de cet esprit d'aventure dans l'ordre économique auquel doit faire appel le grand dessein du Roi. Mais le grand maréchal, et c'est un historien parfaitement titré qui l'a fait observer, a un talent tout particulier pour

réunir autour du Souverain des personnalités représentatives de tous les groupes sociaux et pour étendre de plus en plus des invitations qui ne sont jamais faites au hasard, aux milieux créateurs de richesses du Pays. Il fournit à son Maître les plus belles occasions qui se puissent rêver de séduire à l'envi quiconque le peut servir. Le Roi, d'ailleurs, avait lui-même plaisir, ajoute notre historien, à récompenser les services rendus à la collectivité par les hommes d'affaires en leur conférant ordres de chevalerie et titres de noblesse. A vrai dire, la noblesse ancienne le lui reprochait. Mais il n'en avait cure et l'on pourrait citer ici des anecdotes qui le prouvent surabondamment... et dans lesquelles il semble que le grand maréchal a parfois mis son grain de sel. C'est sans doute à la collaboration du Souverain et d'un serviteur

aussi perspicace et aussi délié que le grand maréchal, que la Belgique doit les accomplissements de ses ingénieurs, de ses urbanistes et de ses « barons » de finance en Chine, en Égypte et ailleurs aussi bien qu'au Congo.

Cette collaboration de plus d'un quart de siècle avait établi entre les deux collaborateurs une assez haute intimité pour que l'aîné pût demander à son cadet de l'avertir à temps de l'approche du « maître-jour ». C'est pourquoi le vieux Roi, après avoir reçu les derniers sacrements des mains du Curé de Laeken, et accueilli l'héritier du trône et les princesses Élisabeth et Clémentine, remercia le grand maréchal de la Cour en pleurs et à genoux, précise un historien, au pied de la chaise-longue, des services qu'il lui avait rendus. Le Roi s'éteignit le 17 décembre 1909 à 2 heures 37 du matin, des suites d'une embolie. C'est alors le comte John d'Oultremont qui eut à informer de la mort de son Maître, le ministre de la Justice Léon De Lantsheere, qui vint au Pavillon des Palmiers du Domaine de Laeken, dresser acte du décès.

Remplacé auprès du roi Albert par le comte de Patoul qui avait été son bras droit dans ses hautes fonctions auprès de Léopold II, le comte d'Oultremont garda le titre honorifique de ses fonctions.

Pris comme otage par les Allemands lors de la première guerre mondiale, le comte John d'Oultremont fut interné au camp de Holzmin-den. Libéré, il mourut des suites des privations qui lui avaient été imposées.

Il était grand cordon de l'Ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur, décoré de la 1^{re} classe des Ordres de la Couronne de fer, de l'Aigle rouge, de la Couronne royale de Prusse, de l'Ordre de Soleil levant ; grand-croix de l'Ordre de Victoria, de l'Ordre d'Orange-Nassau, de la Branche Ernestine de Saxe ; grand cordon des Ordres de Saint-Michel, de l'Étoile de Roumanie, de la Couronne d'Italie, du Christ de Portugal, de l'Éléphant blanc, de l'Étoile polaire, du Danebrog, de la Couronne de Chêne, de François-Joseph, de la Couronne de Bavière, d'Albert le Valeureux, d'Adolphe de Nassau, décoré de l'Ordre de Hohenzollern, etc.

20 février 1954.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1889, p. 61b. — *Recueil financier Bruylant*, Brux., 1894-1895 à 1898, pas. — *Tribune congolaise*, 27 décembre 1917, p. 1 ; 5 décembre 1919, p. 2. — L. Lejeune, *Le vieux Congo*, Brux., Expansion belge, 1930. — C^{ie} Louis de Liechtervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1936, pp. 280, 281, 373, 402. — Aug. Buisseret, *Une fondation de Léopold II : la Donation royale*, Bruges, Desclée De Brouwer, 1932. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 156, 157, 175, 312, 318, 367, 372, 431, 545, 556, 565. — Ed. Vandersmissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, I, pp. 326, 422 ; II, p. 209. — Col. B. E. M. Stinghamer et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Brux.-Paris, éd. du Sablon, 1944, pp. 10, 46, 260, 263, 331, 335, 336. — R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., L. Cuyppers, 1947, p. 159. — R. J. Cornet, *Katanga*, Brux., L. Cuyppers, 1946, pp. 87, 89, 296. — Archives de la S. A. B. et de la C^{ie} du Katanga. — Notes de M^{me} la Princesse de Mérode et de M. le Comte M. de Patoul adressées à l'auteur de la notice.